

COMMUNE DE SAINT-AOUT

Tél 02 54 36 28 19

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois janvier à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint-Août, se sont réunis **en session ordinaire** à la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 7 décembre 2022.

Présents : Mesdames, Messieurs, Jean-Pierre NICOLET, Michèle SELLERON, Serge ROUET, Jean BREMAUD, Alexandra DEBOUT, Sylvain PERROT, Chantal PADELLEC, Patrick LAMBILLIOTTE, François ROBIN, Véronique PINAUD

Absents : Félix AKIYO, Agnès GONNET, Michel PIN

Excusés :

Pouvoirs : Sylviane PLANTELIN à Jean-Pierre NICOLET

Nombre de membres en exercice : **11**

Nombre de membres présents : **10**

Secrétaire de séance : Madame Chantal PADELLEC



Le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2022 est adopté à l'unanimité

**ORDRE DU JOUR** :

- Approbation du compte rendu de la séance du 12 décembre 2022
- Demande de subvention DETR 2023 et plan de financement pour le réaménagement et extension de l'ancien restaurant en restaurant boucherie
- Demande de subvention DETR 2023 et plan de financement pour la réfection à neuf des WC communaux
- Demande de subvention DETR 2023 et plan de financement pour l'aménagement d'un équipement multisport
- Panneau chemin de randonnée
- Détermination du loyer pour le logement situé au 25 Route d'Issoudun (au-dessus de la Salle Agricole)
- Questions diverses

Questions diverses :

- Panneau des associations

N° 2023-01 Demande de DETR et plan de financement pour le réaménagement et extension de l'ancien restaurant en restaurant boucherie

Le Maire, propose au Conseil Municipal le réaménagement et l'extension de l'ancien restaurant en restaurant boucherie pour l'année 2023 avec le plan de financement prévisionnel suivant comprenant les différentes demandes de Subventions.

Financement dans l'année	Nature (Nom de la subvention)	Montant	Taux
Subvention Département	Dernier commerce	50 000 €	13.2 %
Subvention demandée	DETR	151 110 €	40 %
Subvention demandée	DSIL	37 777 €	10 %
Fonds propres	Budget communal	138 888 €	36.8 %
TOTAL (coût H.T.)		377 775 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE** :

- **D'ADOPTER** le plan de financement exposé ci-dessus
- **SOLLICITER** une subvention pour le dernier commerce, à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) ainsi qu'à la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet

Décision du Conseil : Adopté à l'unanimité

N° 2023-02 Demande de DETR et plan de financement pour la réfection à neuf des WC communaux

Le Maire, propose au Conseil Municipal la réfection à neuf des WC communaux pour l'année 2023 avec le plan de financement prévisionnel suivant comprenant les différentes demandes de subventions.

Financement dans l'année	Nature (nom de la subvention)	Montant	Taux
Fonds propres	Budget communal	15 840 €	50 %
Subvention demandée	DETR	15 840 €	50 %
TOTAL (coût H.T.)		31 680 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE** :

- **D'ADOPTER** le plan de financement exposé ci-dessus
- **SOLLICITER** une subvention à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet

Décision du Conseil : Adopté à l'unanimité

N° 2023-03 Demande de DETR et plan de financement pour l'aménagement d'un équipement multisport

Le Maire propose au Conseil Municipal l'aménagement d'un équipement multisport pour l'année 2023 avec le plan de financement prévisionnel suivant comprenant les différentes demandes de subventions

Financement dans l'année	Nature (nom de la subvention)	Montant	Taux
Subvention Département	ANS	31 406 €	50 %
Subvention demandée	DETR	18 843 €	30 %
Fonds propres	Budget Communal	12 563 €	20 %
TOTAL (coût H.T.)		62 812 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE** :

- **D'ADOPTER** le plan de financement exposé ci-dessus
- **SOLLICITER** une subvention au Département, L'Agence National du Sport et à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet

Décision du Conseil : Adopté à l'unanimité

N° 2023-04 Détermination du loyer pour le logement situé au 25 Route d'Issoudun (au-dessus de la Salle Agricole)

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de déterminer un montant de loyer pour le logement situé 25 Route d'Issoudun.

Par ailleurs, Le Maire expose les différents plafonds de loyer qui peuvent être appliqués, en ayant pris exemple sur les années précédentes ainsi que sur la superficie du logement. En effet, en 2020 le loyer était fixé à 363.95 € avec une superficie de 56,07 m².

Après délibération, Le Conseil Municipal,

FIXE un loyer de 350€

Décision du Conseil : Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

1) Panneau des Associations :

- Pour rappel le panneau des Associations est installé Place Pigalle, cela permet aux Associations d'afficher les évènements prévus au sein de la Commune. Ce panneau est très regardé, il donne l'occasion de tenir informés les administrés et les communes voisines. Néanmoins il n'est pas pratique car il y a un problème d'étanchéité. Il a donc été évoqué lors du Conseil Municipal la nécessité d'en installer un neuf qui se ferme à clef et qui coûterait approximativement 300 €

Le Maire,

La secrétaire de séance,



J.P. NICOLET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Padellec', written over a horizontal line.

C. PADELLEC

